

Accueil | Genève | Actu genevoise | Grand Conseil – Les limiers du parlement veulent vérifier le suivi de leurs souhaits

Grand Conseil

Les limiers du parlement veulent vérifier le suivi de leurs souhaits

La Commission de contrôle de gestion a rendu son rapport pour 2019-2021. Elle demande au Conseil d'État de l'informer du sort réservé à ses recommandations.



Marc Bretton

Publié: 01.02.2022, 08h00



La table des rapports dans la salle du Grand Conseil.

KEYSTONE/MARTIAL TREZZINI

Il y a une dizaine d'années, le PDC réclamait la suppression d'une commission qui ne servait strictement à rien: la Commission de contrôle de gestion (CCG). Piquée au vif, dopée par l'actualité ou simplement renouvelée, elle a pris depuis une importance singulière. Bien que peu communicative, elle se charge en effet de la plupart des affaires chaudes du canton, comme en témoigne lundi sa saisine du dossier du foyer de Mancy.

Abo **Éducation spécialisée**

Une enquête sur le Foyer de Mancy

On peut suivre son action en se penchant sur ses rapports d'activité. Lundi, la commission a expliqué le travail mené durant les années 2019 à 2021 (RD 1442; RD 1443). Ces comptes rendus permettent de cartographier les principaux lieux de tensions de l'administration cantonale. À vrai dire, ce sont souvent les mêmes, année après année, ce qui conduit la commission à s'interroger sur le suivi de ses recommandations par le Conseil d'État et à vouloir les améliorer par des rapports plus précis, explique son ancienne présidente, la députée PS Nicole Valiquier.

Quels sont les points chauds? En 2019-2020, la CCG s'est occupée de la gouvernance des EMS, de l'Office de la détention, des cadeaux des élus, des heures supplémentaires de la police, de la police de proximité et de l'IFAGE. À chaque fois, la commission dessine des pistes validées par le parlement puis demande au Conseil d'État soit d'appliquer ce qu'elle lui recommande de faire soit de présenter lui-même des plans d'action détaillés.

Un œil sur les services de renseignements à Genève

Les mêmes sujets sont revenus en 2020-2021. Se sont ajoutés en outre des examens sur le vote par correspondance, le service de protection des adultes ou les rémunérations des responsables d'institutions publiques... À noter que depuis 2021, la Confédération a demandé à la CCG de suivre l'activité des services de renseignements sur le sol genevois.

Trop de contrôles tuent-ils les contrôles? Le président de la commission en 2021, le PDC Bertrand Buchs, n'est pas loin de le penser: «Entre la Cour des comptes, le contrôle administratif et la CCG, beaucoup de contrôles pèsent sur l'administration, qui doit leur consacrer beaucoup d'efforts. Il faudrait s'interroger sur une simplification des couches.»

Marc Bretton est journaliste à la Tribune de Genève. Il a travaillé au sein de la rubrique nationale et suit les questions politiques et économiques pour la rubrique genevoise depuis 2004. [Plus d'infos](#)
🐦 @BrettonMarc

Publié: 01.02.2022, 08h00

Vous avez trouvé une erreur? [Merci de nous la signaler.](#)

THÈMES

Grand Conseil genevois

Conseil d'État genevois

Genève

7 commentaires



ARTICLES EN RELATION



Abo **Politique genevoise**

Les députés veulent dénoncer une naturalisation suspecte à la justice

La Commission de contrôle de gestion a passé au peigne fin l'Office cantonal de la population, longtemps dirigé par Pierre Maudet.

18.05.2021



Abo **Élection au Conseil d'État**

Un rapport différé sème le trouble

La publication d'une enquête sur un ancien service de Pierre Maudet a été différée mardi. Manœuvre pour épargner le candidat à sa réélection? Ce dernier réagit.

17.03.2021

